



Société Anonyme au capital Social de  
40.000 euros  
Siège Social : 93, rue de Provence  
75009 Paris  
390 913 010 RCS Paris

(la « **Société** »)

---

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES  
DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS  
DU 14 NOVEMBRE 2023**

---

**Ordre du jour**

1. *Présentation pour avis* des montants rééquilibrés des contributions financières au titre de l'année 2024 ;
2. *Présentation pour avis* d'une proposition de déclaration simplifiée pour les artisans alimentaires ;
3. *Présentation pour avis* de la déclinaison de la campagne nationale "On Ne Lâche Rien" ;
4. Présentation pour avis du projet de campagne de communication nationale relative à la lutte contre les déchets abandonnés ;
5. *Présentation pour avis* du projet de campagne de communication locale (La Réunion) relative au geste de tri ;
6. *Présentation pour information* du bilan des campagnes de communication, d'information et de sensibilisation au titre de l'année 2023 ;
7. *Présentation pour information* du suivi de performance de la collecte des emballages ménagers issus de la consommation hors foyer au titre de l'année 2023.

## I. Registre de présence

Le 14 novembre 2023 à 9h, les membres des Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers (le « **Comité** ») des Sociétés Citeo et Adelphe se sont conjointement réunis par vidéo conférence via l'application Teams, sur convocation du Directeur Général de la Société en date du 3 novembre 2023 adressée par voie électronique.

### **Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe :**

#### Au titre du collège « producteurs » :

- Mme Magali Filhue, titulaire, représentante de Brasseurs de France, *a reçu pouvoir* de M. Paul Boivin, titulaire, représentant de la Fédération des Entreprises de la Boulangerie (FEB).

#### Au titre du collège « opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets » :

- M. Mostafa Aboulfaraj, titulaire, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- Mme Lise Olsina, titulaire, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME).

#### Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- M. Bertrand Bohain, suppléant, représentant d'Intercommunalités de France ;
- Mme Sylviane Oberlé, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF).

### **Est absent :**

#### Au titre du collège « producteurs » :

- M. Paul Boivin, titulaire, représentant de la Fédération des Entreprises de la Boulangerie (FEB), *a donné pouvoir* à Mme Magali Filhue, titulaire, représentante de Brasseurs de France.

#### Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- La représentante de Zéro Waste France ;
- La représentante de Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV).

### **Assistent également à la réunion, en tout ou partie :**

- Caroline Montalcino, Censeure d'Etat ;
- Julien Dubourg, Directeur Client et Marketing, Citeo ;
- Aurélie Imbert, Responsable campagnes nationales, Citeo ;
- Géraldine Guiot, responsable des services hors foyer, Citeo ;
- Clara Seligmann, Responsable Affaires institutionnelles, Citeo ;
- Clémence Defouloy, Chargée de mission Agrément et Concertation, Citeo.

Le registre de présence fait état des membres des Comités et des représentants de la Société assistant à la réunion du Comité par tout moyen de télécommunication.

Paul Boivin et Virginie d'Enfert président la réunion en leurs qualités respectives de Président du Comité des Parties Prenantes d'Adelphe (le « **Président** ») et de Présidente du Comité des Parties Prenantes de Citeo

(la « **Présidente** »). Clara Seligmann est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (la « **Secrétaire de séance** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, les Comités ont valablement délibéré sur les projets soumis à leurs avis.

## **II. Saisine pour avis**

### **1. Présentation pour avis des montants rééquilibrés des contributions financières au titre de l'année 2024**

**Le Président** propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe d'approuver les montants rééquilibrés des contributions financières au titre de l'année 2024.

#### **Comité Parties Prenantes Adelphe - Résultat du vote :**

##### Collège des producteurs :

- Brasseurs de France : **Avis favorable**
- Fédération des Entreprises de la Boulangerie : **Avis favorable**

##### Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**

##### Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Intercommunalités de France : **Avis favorable**

**Avec six (6) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve les montants rééquilibrés des contributions financières au titre de l'année 2024.**

## 2. Présentation pour avis d'une proposition de déclaration simplifiée pour les artisans alimentaires

**Le Président** propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe d'approuver la proposition de déclaration simplifiée pour les artisans alimentaires.

### **Comité Parties Prenantes Adelphe - Résultat du vote :**

#### Collège des producteurs :

- Brasseurs de France : **Avis favorable**
- Fédération des Entreprises de la Boulangerie : **Avis favorable**

#### Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**

#### Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Intercommunalités de France : **Avis favorable**

**Avec six (6) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve la proposition de déclaration simplifiée pour les artisans alimentaires.**

### 3. Présentation pour avis de la déclinaison Adelphe de la campagne nationale « On Ne Lâche Rien »

**Le Président** propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe d'approuver la déclinaison de la campagne nationale « On Ne Lâche Rien ».

#### **Comité Parties Prenantes Adelphe - Résultat du vote :**

##### Collège des producteurs :

- Brasseurs de France : **Avis favorable**
- Fédération des Entreprises de la Boulangerie : **Avis favorable**

##### Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**

##### Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Intercommunalités de France : **Abstention**

**Avec cinq (5) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et une (1) abstention, le Comité approuve la déclinaison Adelphe de la campagne nationale « On Ne Lâche Rien.**

#### **4. Présentation pour avis du projet de campagne de communication relative à la lutte contre les déchets abandonnés**

**Le Président** propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe d'approuver le projet de campagne de communication relative à la lutte contre les déchets abandonnés.

##### **Comité Parties Prenantes Adelphe - Résultat du vote :**

###### Collège des producteurs :

- Brasseurs de France : **Avis favorable**
- Fédération des Entreprises de la Boulangerie : **Avis favorable**

###### Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**

###### Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Abstention**
- Intercommunalités de France : **Avis favorable**

**Avec cinq (5) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et une (1) abstention, le Comité approuve le projet de campagne de communication relative à la lutte contre les déchets abandonnés.**

## 5. Présentation pour avis du projet de campagne de communication locale (La Réunion) relative au geste de tri

**Le Président** propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe d'approuver le projet de campagne de communication locale (La Réunion) relative au geste de tri

### **Comité Parties Prenantes Adelphe - Résultat du vote :**

#### Collège des producteurs :

- Brasseurs de France : **Avis favorable**
- Fédération des Entreprises de la Boulangerie : **Avis favorable**

#### Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**

#### Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Intercommunalités de France : **Avis favorable**

**Avec six (6) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve le projet de campagne de communication locale (La Réunion) relative au geste de tri.**

En application du règlement intérieur du Comité des Parties Prenantes, les membres du Comité avaient la possibilité de compléter leur vote par la transmission d'éléments écrits jusqu'à trois jours ouvrés après la réunion.

La Société déclare n'avoir reçu aucun avis circonstancié dans le délai de trois jours ouvrés suivant la réunion.

\*\*\*\*

*Paul Boivin*

*Mostafa Aboulfaraj*

**Président du Comité des Parties Prenantes Adelphe**

*Paul Boivin, Fédération des Entreprises de Boulangerie*

**Scrutateur – Comité Parties  
Prenantes Adelphe**

*Mostafa Aboulfaraj, Alliance  
Recyclage*